



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Syrie

Question écrite n° 49242

Texte de la question

M. Emile Blessig attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort des prisonniers libanais emprisonnés en Syrie. En effet, un certain nombre d'associations demandent qu'au moment de l'élection du président de Syrie qui doit remplacer M. Hafez el Assad, la France soulève le problème des disparitions et enlèvements forcés et du sort de ces centaines de prisonniers de nationalité libanaise détenus, parfois illégalement, dans les prisons syriennes. Il lui demande donc si la France entend intervenir auprès des nouvelles autorités syriennes pour qu'elles acceptent que ces prisonniers libanais détenus dans les prisons syriennes soient remis, dans les meilleurs délais, à la justice libanaise.

Texte de la réponse

La France a engagé depuis plusieurs années un dialogue sur les droits de l'homme avec la Syrie et s'efforce de faire valoir auprès de ce pays toute l'importance qui s'attache à un meilleur respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles. Les autorités syriennes ont fait des gestes positifs, ces dernières années, en relâchant notamment des détenus libanais. Le renouvellement de mandat du président Hafez el Assad, en février 1999, a été l'occasion d'une large amnistie, au bénéfice notamment d'un certain nombre de prisonniers politiques. Malheureusement, aucun Libanais ne comptait parmi les personnes libérées. La France espère que le nouveau président de la République syrienne, M. Bachar el Assad, poursuivra l'action conduite dans le sens des évolutions positives déjà constatées et saura trouver une solution rapide à la question douloureuse des prisonniers politiques. La France souhaite, notamment, que l'accession à la présidence de la République de Bachar el Assad, qui a manifesté la volonté de moderniser et d'ouvrir son pays, soit l'occasion de décréter une amnistie dont pourra bénéficier la totalité des prisonniers politiques encore détenus en Syrie. Pour sa part, le Gouvernement continuera d'aborder ce problème avec les autorités syriennes afin qu'elles poursuivent et renforcent l'ouverture entamée sur les droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Émile Blessig](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49242

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4305

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5361